



Captages d'eau souterraine ayant fait l'objet d'investigations analytiques (dans la zone des communes concernées par des mesures de restriction agricoles prises le 28/09/19)

MAJ le 4 octobre 2019

- ▲ Pas de mesure
- ▲ Mesure réalisée sur eau brute ou chlorée
- ▲ Mesure réalisée sur mélange issu de plusieurs captages
- ▲ Mesure réalisée sur eau (brute ou/et traitée) avec traitement plus poussé (filtration et désinfection)

